



VELONA, le Pôle des Arts Pluriels
19 rue Cochard Polenne
44000 Nantes
velona.pole.arts@free.fr

Charte d'engagement bilatéral au respect des exigences Qualiopi

document mis à jour le 12 février 2025

Velona s'engage à :

- Fournir les trames et outils nécessaires à l'élaboration des objectifs, déroulé pédagogique, évaluations.
- Fournir les tableaux de questionnaire à chaud
- Élaborer les convocations et attestation de réalisation
- Être à l'écoute d'éventuelles questions ou besoins de la formatrice pendant la conception et le déroulement de la formation.
- Accompagner pour la restitution des documents preuves (supports pédagogiques, réalisations du stagiaire)
- Payer le formateur /trice

Le formateur/trice s'engage à :

- Établir un programme objectif et son déroulé pédagogique associé.
- Respecter les objectifs de la formation.
- Élaborer une grille d'évaluation des compétences et connaissances au préalable (évaluation diagnostique) en lien avec les objectifs du programme
- Fournir une copie de ses supports et ressources pédagogiques (diaporama, textes supports, fiches techniques...) .
- Transmettre des éléments de preuves sur le travail réalisé par le stagiaire (photos de travaux, écrits, etc... à relier au programme)
- Évaluer les connaissances et acquis du stagiaire tout au long et à la fin de la formation
- Nous transmettre en fin de formation toutes les grilles déévaluation ainsi que la feuille de présence signée de la formatrice et du stagiaire.
- Nous transmettre le questionnaire à chaud et l'enquête de satisfaction remplis par le stagiaire
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile + bail de location (s'il y a lieu) + certificat d'accessibilité (en cas d'accueil de personnes handicapées) .
- Mettre à disposition du/des stagiaires(s) les moyens techniques et l'environnement approprié à la bonne réalisation de la formation.